Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 035-213501653-20260603-2026_61-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de MARCILLÉ-ROBERT

Département d'Ille et Vilaine, Arrondissement de Fougères-Vitré

Séance du 03 juin 2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 15
Nombre de membres ayant pris part à la délibération :15
Quorum réuni
Date de la convocation : 28-05-2026
Date d'affichage : 28-05-2026

L'an deux mil vingt-six, le trois juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Madame BOISNARD Véronique, maire.
Etaient présents : BOISNARD Véronique, RESTIF Benjamin, COLAS Isabelle, LEPAGE Jérôme, LOAEC Gwénaëlle, BEAUPERIN Philippe, FAUCHON Pierrick, AOUSTIN Sylvie, RICORDEL Mélina, BIGOT Romain, CORNEE Clémence, BIGNON Pablo, BLANCHET Vanessa, CADIEU Stéphane, ALEXANDRE Elsa

Absents
Absents excusés :
Pouvoirs :

A été élu secrétaire de séance : LEPAGE Jérôme

Délibération n° 2026-61

Camping : Validation du nouveau règlement

La commission « tourisme, camping » a étudié le règlement du camping qui date de 2011.
La commission propose au conseil de valider un nouveau règlement, plus en adéquation avec les besoins du camping et la réalité.

- Considérant le travail de la commission, élargie à l'ensemble du conseil municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,
- **ADOPTE** le nouveau règlement du camping qui annule et remplace l'ancien.
- **DIT** que le règlement est exécutif à partir de ce jour et sera affiché à l'entrée du camping dès que possible.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme au registre, certifié exécutoire

La Maire, BOISNARD Véronique

Le secrétaire de séance, LEPAGE Jérôme